

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 24 mai 2019 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Vienne**

NOR : JUS B 19 16 4 83 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 20 mai 2019, mis fin aux fonctions de Madame Carine GOMA, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Vienne.

Article 2

Il est, à compter du 20 mai 2019, mis fin aux fonctions de Madame Anne VANDEKERKHOVE (ETESSE), adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Vienne.

Article 3

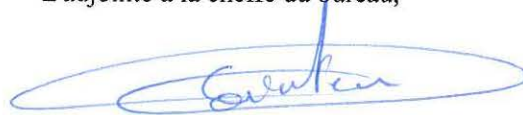
Madame Anne VANDEKERKHOVE (ETESSE), adjointe administrative principale, est, à compter du 20 mai 2019, nommée à titre exceptionnel pour une période de 6 mois, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de GRENOBLE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 24 mai 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, pour la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau,



Karine POINTEAU